

Retours d'expériences Gérer et valoriser les zones humides

Benoît ALLARD
Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre

SAGE Loir - Villiers-sur-Loir – 26 juin 2012



Le Conservatoire

Association de loi 1901 créée en 1990 reconnue d'utilité publique qui
« a pour objet de **protéger**, **assurer la pérennité** et **restaurer** par
une **gestion appropriée** les **sites remarquables** de la région
Centre pour leur **intérêt biologique, géologique et paysager** »

- ✓ Un Conseil d'administration
- ✓ Un Conseil scientifique
- ✓ Plus de 60 bénévoles actifs (administrateurs, conseillers scientifiques, conservateurs de sites...) et plus de 200 adhérents
- ✓ Une équipe de 28 salariés répartis en région Centre sur six établissements



Le Conservatoire

4 axes de travail pour une action pérenne :

1 – CONNAITRE les espaces naturels

- > Définition des secteurs d'intervention
- > **Sur les sites maîtrisés** : Inventaires, plans de gestion, suivi de gestion et évaluation
- > **Hors sites maîtrisés** : Expertises écologiques

2 – PROTÉGER dans la durée

- > Maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion)
- > Accompagnement des politiques environnementales de l'État et des Collectivités territoriales

3 – GERER les espaces naturels

- > **Mise en œuvre des opérations définies au plan de gestion** : visant à entretenir ou restaurer les espaces et à en préserver la biodiversité

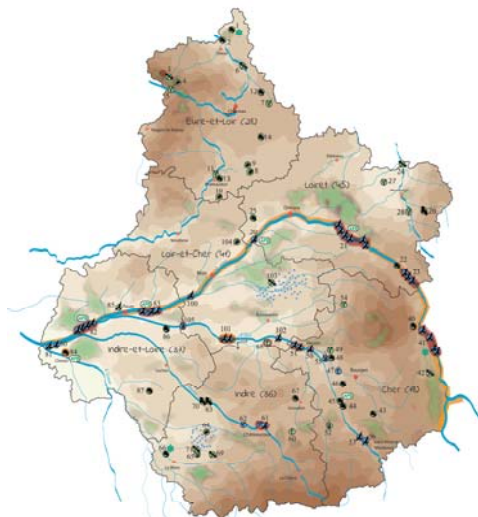
4 – VALORISER les actions en faveur des espaces et des espèces

- > **Ouverture au public** : sentiers, signalétique, brochures et plaquettes de site
- > **Sensibilisation des publics** : animations, projets pédagogiques, réunions publiques, formation publics spécialisés (élus, techniciens, scientifiques...)

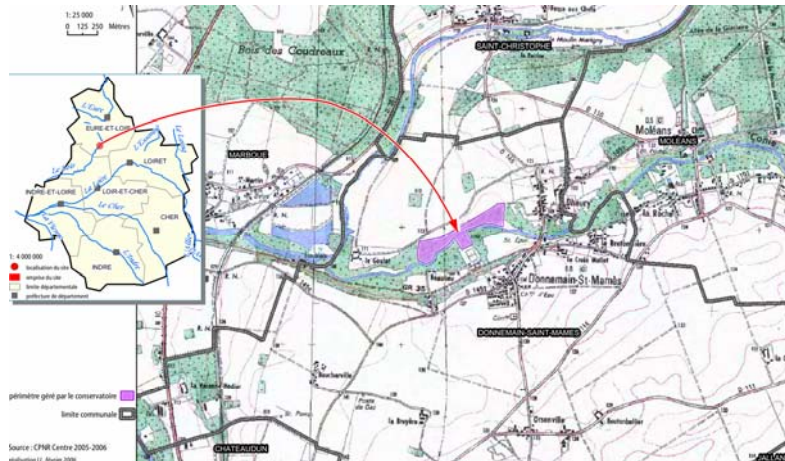


Le Conservatoire

**Le réseau de sites
protégés et gérés en
région Centre
au 31 mars 2012 :**
- 97 sites
- 3232 hectares



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès

Historique et description sommaire

- Portion de marais en fond de vallée de la Conie désignant d'anciens prés communaux
- Ensemble de roselière et de boisements rivulaires issus de plantations anciennes de peupliers
- Rencontre de la commune en 2002 dans le cadre d'un inventaire du patrimoine naturel de la commune



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès

Statut du site

- **Propriétaire** : Commune de Donnemain-Saint-Mamès
- **Surface** : 14, 75 ha









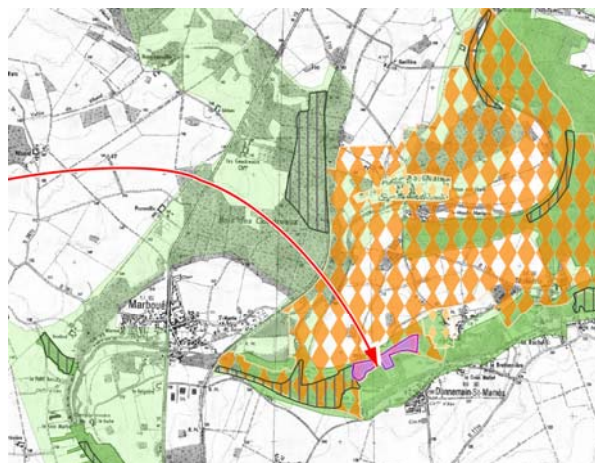
- **juin 2004** : Convention de gestion entre la commune et le Conservatoire afin de préserver et mettre en valeur les richesses naturelles composant le site



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès

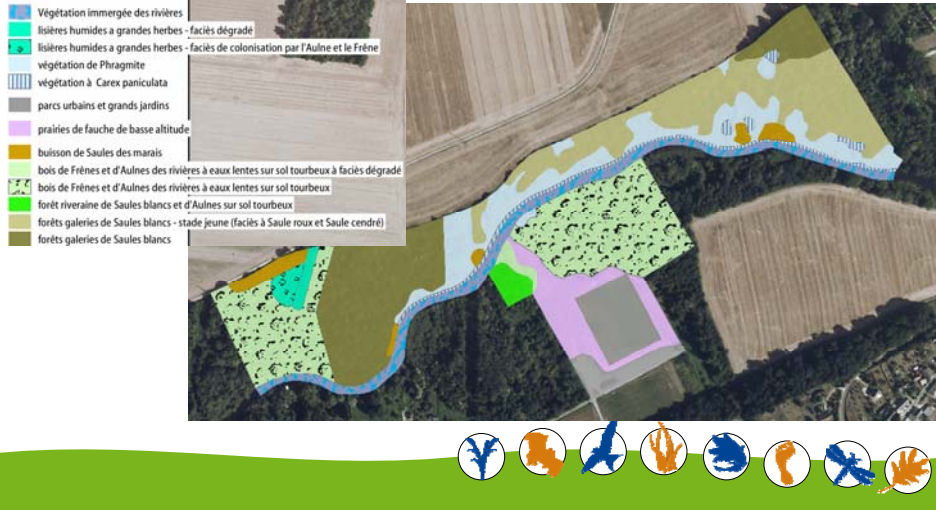
Protections

- PSIC (Natura 2000) 
- site classé 
- site inscrit 
- ZNIEFF 1 
- ZNIEFF 2 
- périmètre géré par le conservatoire 



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès

Enjeux en terme de biodiversité



Les Marais à Donnemain-Saint-Mamès

Enjeux en terme de biodiversité

Flore : 169 espèces végétales dont

- 1 espèce protégée au niveau régional : la fougère des marais
- 3 espèces déterminantes ZNIEFF



Faune :

- 64 espèces d'oiseaux inventoriées dont 7 de passereaux paludicoles (liés aux habitats humides)



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Potentiels d'interprétation

Thématiques remarquables :

- faune et flore originales des marais à Roselières, un milieu en raréfaction
- la Roselière, une formation spontanée qui fluctue selon les niveaux d'eau et le rajeunissement du milieu
- fonctionnement hydrologique de la Conie et interaction avec les milieux riverains
- les marais, un paysage évolutif, reflet des usages passés, présents et futurs



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Espèces exogènes

La Jussie :

- espèce envahissante qui peut poser des problèmes dans la gestion et la préservation du site



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Définition des objectifs du plan de gestion

1 – Conserver les habitats et les espèces remarquables :

- Conserver les Roselières
- Favoriser une mosaïque de Roselières
- Maintenir différents stades de la dynamique végétale
- Limiter les espèces exogènes
- Laisser évoluer naturellement le boisement



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Définition des objectifs du plan de gestion

2 – Favoriser l'intégration et l'appropriation locale du site :

- Favoriser l'appropriation par le public des motivations de protection et gestion
- Faire accéder le visiteur aux spécificités des Marais
- Assurer la compatibilité entre la fréquentation et la préservation du site



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Définition des objectifs du plan de gestion

3 – Développer la connaissance des habitats, des espèces et l'impact du mode de gestion choisi :

- Approfondir les connaissances des milieux et des espèces
- Evaluer l'impact du mode de gestion choisi

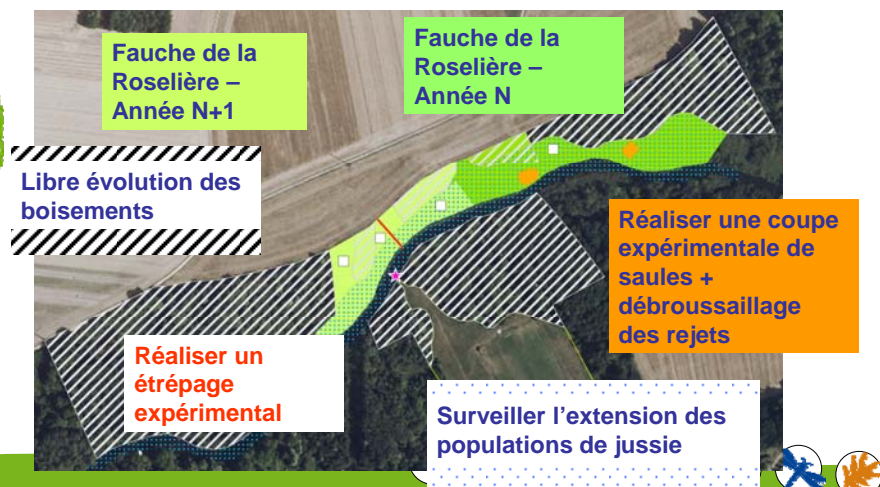
4 – Assurer la gestion courante du site des marais :

- Assurer le suivi administratif régulier du site
- Etendre la maîtrise foncière et/ou d'usage



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Opération de gestion des habitats et des espèces



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Opération de suivis écologiques



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Opération de gestion des habitats et des espèces

Bilan

- La fauche bisannuelle permet un bon maintien en l'état de la roselière
- Contraintes techniques importantes avec difficulté d'accès et inondabilité
- renouvellement du plan de gestion en 2013 = bilan complet de la mise en œuvre du 1^{er} plan de gestion



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès

Propositions d'aménagements

- itinéraire pédestre
 - nouveau
 - existant
- interpréter les spécificités écologiques et l'entretien passé-présent-futur
- interpréter le fonctionnement hydrologique
- panneau SNP
- point d'accueil plate-forme
- site protégé par le conservatoire



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès



20 juin 2008 :
Inauguration de
l'observatoire



Les Marais à Donnemain- Saint-Mamès



Nos partenaires dans la mise en œuvre de ces opérations :



**Je vous remercie de votre
attention**

